

CANAL PSY	
N°7 • Novembre - Décembre 93	
Mensual • 10 F	
S O M M A I R E	
Infos Pratiques	2
Questions d'éthique	
Le recruteur est un pédagogue qui s'est trop longtemps "gommé"	4
Bernard Allaire	
De la morale à l'éthique : comment introduire l'éthique à la question de l'humain ?	7
René Clément	
L'éthique en question	9
Michel Cazin	
Revue de presse - Ethique et recherche	10
Colloques sur l'éthique	11
Echos	
Compte rendu du 4e congrès de psychopathologie de groupes d'enfants	12
Alain Hauser	
Agenda	13
Documentaire	15
Appareils	
Les mouvements de personnel	16
Henri Grégoire	
S O M M A I R E	

Canal Psy

ISSN : 2777-2055

Publisher : Université Lumière Lyon 2

7 | 1993

Questions d'éthique

<https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=3046>

Electronic reference

« Questions d'éthique », *Canal Psy* [Online], Online since 19 mars 2021, connection on 06 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=3046>

DOI : 10.35562/canalpsy.3046

ISSUE CONTENTS

Sabine Gigandon-Vallette
Édito

Dossier. Questions d'éthique

Bernard Allaire

Le recruteur est un pédagogue qui s'est trop longtemps « ignoré »

René Clément

De la morale à l'éthique : comment introduire l'enfant à la question de l'humain ?

Michel Cusin

L'éthique en question

Échos

Alain Husser

Compte rendu du IV^e congrès de psychothérapie de groupe d'enfants

Édito

Sabine Gigandon-Vallette

TEXT

- 1 Voici enfin la nouvelle formule annoncée. Feuillète-la, parcourez-la, découvrez-la, commentez-la... et faites-nous part de vos remarques. Elles nous sont précieuses, pour ne pas dire indispensables pour garder le cap sur l'objectif premier du journal : assurer un lien entre l'Université et les étudiants les moins présents – physiquement s'entend – sur le campus. En premier lieu, ceux de la FPP et ceux du CFP, et également les étudiants salariés ou éloignés disséminés dans le régime général.
- 2 Le dossier de ce mois traite d'éthique. Éthique et psychologie, certes. Mais il y aurait bien des questions aussi à poser concernant l'enseignement supérieur. Y a-t-il une éthique de l'Université ? Quelle politique, quelle pédagogie, pour qui et pourquoi : passage d'une université d'élite à une université de masse (cf. l'article de Gérard COURTOIS paru dans *Le Monde* du 16 novembre), intégration de « publics » différents : des bacheliers aux reprises d'études, etc.
- 3 La psychologie – discipline fort peu académique au regard de l'institution universitaire – se trouve donc, de ce fait et du fait qu'elle fait effet de « masse » plus encore que les autres, tout naturellement en ligne de mire : voir, toujours dans ce même numéro du *Monde*, l'article de Christine GARIN qui résume en peu de lignes tous les poncifs possibles sur le sujet – de l'erreur d'orientation à la non-formation de psychologue, au bout du compte...
- 4 Au moment où on entend dire de toutes parts que la psychologie est sursaturée, qu'elle « envahirait » tout si on ne l'arrêtait, qu'il n'y a de surcroît pas de débouchés, et que, comble de tout, les étudiants y viennent par hasard, ou par facilité, c'est à chacun de réaffirmer son engagement ici plutôt qu'ailleurs, et surtout pas « n'importe où ».

AUTHOR

Sabine Gigandon-Vallette

Dossier. Questions d'éthique

Le recruteur est un pédagogue qui s'est trop longtemps « ignoré »

Bernard Allaire

DOI : 10.35562/canalpsy.3067

OUTLINE

Recruteur et formateur, un « couple insécable »

Réactivité que multiplie complexité, une loi exponentielle

Éloge du « Constat amiable »

Le courage intellectuel du psychologue, c'est l'alliage de son « conatif » et de son « cognitif »

Conclusion

TEXT

- 1 L'âpreté de la « crise » et la concurrence montante des « sciences » occultes obligent aujourd'hui le Psychologue du Travail à quitter sa blouse blanche (ou son costume trois pièces, au choix) et à (re)découvrir que son intervention s'inscrit en grande nature dans le champ économique et social ; en termes « *d'utilité et d'honnêteté* ».
- 2 D'où ce nouvel accès de « fièvre éthique », qui se manifeste à l'heure actuelle. Cette éruption de pulsions morales est d'ailleurs cyclique : depuis que le métier de Psychologue du Travail existe, de semblables sursauts se produisent périodiquement, au rythme de je ne sais quelles « taches solaires » – tous les onze ans ? – Ce n'est pas un luxe. Je dirais même que, dans la rubrique « retour du refoulé », une telle crise de conscience a des allures d'auto-justice immanente !
- 3 L'ennui, en matière d'éthique, c'est qu'il est toujours malaisé d'éviter un certain nombre d'écueils, disons d'effets secondaires et pervers, venant alors invalider le bien-fondé de la démarche « décapante » qui la sous-tend :
 - L'effet incantatoire, ou *vœu pieux* : le « dire », ce n'est pas nécessairement être capable de le « faire »...?

- L'effet *lobbying* : les protestations de bons sentiments et de pureté technique (« ethnique » ?) peuvent n'être qu'un écran de fumée médiatique ; un ravalement de façade... Dans le registre uniquement marketing de reconquête de notabilité et de redorure du blason... ?
- L'effet-code : l'objet paradoxal du Psychologue du Travail est un *Sujet* : *l'Homme* immergé au sein d'une Organisation ; ce qui implique que ni ce Sujet, ni l'Organisation parente, ni l'étude de leurs interactions, ne peuvent être mis en équation. Épistémologiquement, je vois mal comment *codifier* ce qui est du ressort du Vivant, du Variable et du Singulier... ?

- 4 Pourtant, des progrès réels sont possibles. Comment ? En retrouvant le sens de quelques vérités premières.

Recruteur et formateur, un « couple insécable »

- 5 Il n'y a guère qu'en Psychologie du Travail que – par effet d'auto-flagellation ? – l'acte de sélectionner a tellement mauvaise presse ! Ainsi, il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en cause la légitimité des choix amoureux (éminemment « électifs », « sélectifs » et donc « inégalitaristes »...) ; pas plus que le bien-fondé d'une bonne sélection d'équipiers sportifs à la veille d'un match à fort enjeu. En Psychologie du Travail, le tabou de la sélection joue si fort, qu'il a fallu, pour le détourner, trouver de nouveaux euphémismes – le mot « recrutement » serait plus noble ? – ; et, pour parachever l'innocuité du Psychologue, le « désarmer unilatéralement », en le privant de formation à l'utilisation des tests. Laissant ainsi le champ libre aux pratiques magiques des charlatans de tous poils, ou bien au « piston » ; ou enfin à l'infailibilité du « pedigree-casier judiciaire », communément appelé « curriculum vitæ ». Comme si l'Être Humain était réductible à ses œuvres ; et comme si, de façon fixe et mécaniciste, ce même Être Humain ne pouvait devenir que ce qu'il a déjà été !...
- 6 À mon avis, cette dérive est le résultat d'un contresens et d'une grave indigence méthodologique et épistémologique.
- 7 Depuis le « Principe d'Incertitude » énoncé par le Prix Nobel de Physique Werner HEISENBERG (1901-1985) – sur Arte 08/11/93 – on sait

en effet que « L'OBSERVATION MODIFIE L'ÉTAT » ; et, réciproquement, que L'ÉTAT MODIFIE L'OBSERVATION...

- 8 Principe qui, appliqué au Psychologue de Travail agissant par définition *in vivo*, constitue un double rappel à l'ordre :
- Quel que soit le champ dans lequel le choix s'exerce, l'acteur de ce choix n'est jamais « extérieur » à ce champ.
 - Tout énoncé « provoque » autant qu'il énonce.
 - Autrement dit, tout diagnostic est déjà un pronostic ; et tout pronostic (informatif) est un diagnostic performatif (formatif, réformatif et transformatif) : le pronostic est un « billet à ordre », émis sur la banque du futur.
 - Autrement dit encore, toute « vérité » est relative, parce que relationnelle et mutante.
 - Autrement dit, enfin, le fin du fin du savoir à un instant « t » (subjectif) consiste en la conscientisation aiguë de ses marges d'erreur et d'irrecevabilité (objectif, vis-à-vis de la durée).
- 9 Pour le Psychologue du Travail, le risque (le « délit » ?) n'est donc pas de *choisir*, mais d'oublier qu'en sa qualité de « sélectionneur », il est également « *entraîneur* ». (Entraîneur d'hommes et entraîneur de phénomènes.)
- 10 Par conséquent, le Psychologue du Travail est confronté à cette logique paradoxale, dont il n'a nullement le devoir de se défaire : autant ambitieuse (objectif de performer), que modeste (sa marge d'impuissance à l'échelle du temps et de l'altérité).

Réactivité que multiplie complexité, une loi exponentielle

- 11 Il ne faut pas confondre « systématique et systémisme » ; mais c'est vrai que la tentation est parfois très forte de se réfugier dans le premier, sous prétexte du second.
- 12 En effet, la différence entre l'arroseur arrosé et l'aborigène australien lançant son boomerang, c'est que le second « sait » que la cible *fait partie* de son geste. Tandis que l'arroseur arrosé, pour compenser son humiliation, invoquera un imprévisible retournement du vent. L'aborigène est plus lucide que le Psychologue. Quelle leçon !

- 13 L'éthique est de cet ordre-là : à la « pureté » des bonnes intentions, qui ont parfois tellement les mains blanches, qu'elles « n'ont plus de mains », le Psychologue du Travail, « travaillé » par la question de la Psychologie, a pour impératif catégorique de ne surtout pas s'abstraire de la trajectoire de son discours « missile ». Sa compétence résidera dans son aptitude (tiens, tiens !...) à ne pas s'exclure de son objet, dont on se souvient qu'il est justement un Sujet : un autre Homme, semblable à lui ; sauf en quelques points. Et c'est bien ici que le problème se corse.
- 14 Pas facile ce retour, ou plutôt ce va-et-vient entre la source et l'estuaire : car « feed-back » ne veut pas dire « effet-retour » (encore une métaphore trop instrumentaliste !), mais bien « nourritures en retour » ! En somme, l'Autre « existerait » vraiment ? Quel coup de théâtre !
- 15 Et si c'était cela, l'Éthique ? Non pas une épreuve de « Code », mais une épreuve de « Conduite » ; y compris sur route mouillée et encombrée, avec points noirs, virages sinueux, pentes rapides, croisements dangereux, bouchons et péages ?...
- 16 Bref, décidément rodé à la contingence et à l'immanence de l'asphalte, le Psychologue du Travail ne serait plus un pur hologramme de formule 1 sous cellophane ; mais bel et bien un 4 x 4 tous-terrains, « apte » à se nourrir des aspérités de la route, en y *adhérant*. Et apte à *négoier* de vrais virages, en composant à la fois avec son savoir (forces centrifuges) et avec le savoir de l'Autre (forces centripètes).

Éloge du « Constat amiable »

- 17 Au fronton de toutes les mairies de France, il y a écrit : « Liberté, Égalité, Fraternité ». C'est superbe ! Mais on voit aujourd'hui que ce qui est (peut-être) valable sur la Place Centrale, est rendu inapplicable par le fait même de la notion de « périphérie » (les banlieues). De même, et c'est sans doute par l'effet identique d'un vieux sursaut « jacobin » de psychocentrisme, il y a très peu de bureaux de Psychologues du Travail, où ne soit pas proclamé le dogme du « respect de la Personne Humaine », avec un grand « P » et un grand « H ». C'est également superbe !

- 18 Et si on demandait aux *personnes humaines* ce qu'elles en pensent ? Ce qu'elles en comprennent ? Ce qu'elles saisissent du « rapport dont elles sont l'objet » ; et dont trop souvent elles ignorent tout ?...
- 19 C'est vrai que ce n'est pas facile pour le Psychologue du Travail, de réussir dans son rôle de chroniqueur du « capital Ressources Humaines » ; d'autant qu'il s'adresse toujours à plusieurs instances à la fois (individus, groupes, décideurs d'entreprise...). Et qu'il est soumis à une déontologie para-journalistique, avec vue « imprenable » :
- Obligation d'information et de conseil.
 - Obligation de réserve.
 - Obligation de protection des sources.
 - Respect du droit de réponse.
 - Respect du droit de suite.
 - Clause de conscience...
- 20 En fait, le drame de l'éthique, c'est sa « majuscule », qui infériorise et inhibe ceux-là mêmes qu'elle devrait stimuler : car ce chromosome de volontarisme et de perfectionnisme qu'elle prétend modéliser héroïquement, dévitalise et invalide la déontologie, en la sublimant ; comme sous l'effet d'une maladie auto-immune.
- 21 Pas plus qu'il n'y a un « ordre naturel des choses », il ne peut y avoir d'ordre surnaturel du vivant. Et la solution à l'énigme de « l'hygiène » professionnelle dans le domaine humain ne peut être pour chaque cas, que paradoxale et provisoire. Pas rassurant ? Mais qui parle de « rassurer » !
- 22 Spécialiste du langage de l'esprit (littéralement « *psychologue* ») s'exprimant au travers d'un certain « corps » plus ou moins social, le Psychologue du Travail serait-il réticent à en assumer les bégaiements, les non-dits, les interférences et les contradictions les plus inhérentes à ce langage même ? Aurait-il peur, malgré l'excellence de son diagnostic/pronostic, d'en référer à son référent par excellence : cet interlocuteur, précisément, qui a bien dû l'interloquer à un moment ou à un autre et hors de tout standard ?
- 23 Le proverbe dit qu'il n'y a « que la vérité qui blesse ». Sans doute ; mais elle « blesse » sûrement moins si elle est ramenée aux justes

proportions de son émergence réelle, localisée et circonstanciée ; et si elle fait explicitement, l'objet d'un CONTRAT DE RECEVABILITÉ.

Le courage intellectuel du psychologue, c'est l'alliage de son « conatif » et de son « cognitif »

- 24 Je fais donc l'hypothèse que, du fait de sa formation, le Psychologue du Travail « sait » lire.
- 25 Il sait lire une configuration de situation d'offre et de demande croisées ; il sait en décoder aussi bien les seuils de complémentarité, que d'incompatibilité ; chez chacune des parties prenantes, il sait faire émerger, puis évaluer qualitativement, les parts de ressort et de frein mises en jeu dans cette configuration... Pour moi, ceci constitue « 49 % » du degré d'expertise du Psychologue du Travail.
- 26 Mais qu'en est-il des « 51 % » restant ?
- 27 Qu'en est-il de son SAVOIR EXPLIQUER « AVANT » ET DE SON SAVOIR RESTITUER « APRÈS » ? C'est ici que vient s'interposer la véritable question de l'éthique ; dont on comprend bien qu'elle n'est pas de l'ordre de la transcendance (le « ciel des grandes idées »), mais de l'ordre du réel et de la *contingence*.
- 28 « Voir », d'accord ! Mais rendre compte, est une tout autre paire de manches !
- Que dire ?
 - À qui le dire ?
 - Comment le dire ?
 - Quand le dire ?
 - Pourquoi le dire ?
 - Pour quoi le dire ?...
- 29 Comment le Psychologue du Travail peut-il faire face à cette injonction contradictoire : « faire sens » pour autrui ; en respectant à la fois les impératifs du Secret Professionnel, de l'Obligation de Conseil et du Devoir de Consentement Éclairé de la part de ses différents interlocuteurs ?

- 30 Selon moi, ce cas très particulier de dissonance cognitive propre au Psychologue du Travail ne peut être résolu qu'à la lumière de son « Conatif » : *vers quoi et vers qui tendent ses efforts ?*
- 31 Le Psychologue du Travail le sait-il ?... Que peut-il en dire ?... Que sait-il de ce que, par là même, il induit ?...
- 32 C'est tout simplement ce que j'appelle le courage intellectuel : c'est-à-dire la capacité « intelligente » de vaincre un certain nombre de peurs (bien légitimes) ; notamment la peur de « découvrir », la peur de se tromper et la peur de s'engager à mauvais escient ; par exemple, faute d'avoir su créer les conditions lucides et optimales de son intervention.
- 33 Contre ces peurs et les dérives qu'elles engendrent, existe-t-il une possibilité de garde-fou ? Ma réponse est « oui ». Mais ce garde-fou ne me paraît pas être de l'ordre de l'Ordre : ni un Code d'Honneur, ni une Charte, ni une Loi, ni une Norme ISO ne me semble être de taille à mettre le client du Psychologue du Travail à l'abri de ses éventuelles exactions. Pour moi, la réponse est ailleurs : bien sûr, dans la formation initiale du Psychologue (exemple le diplôme professionnalisant du DESS) ; mais aussi, dans sa formation *continue*. Et encore pas n'importe laquelle : celle qui lui permettra de se mieux connaître lui-même en tant qu'*interface*. Le dotant ainsi d'une capacité sans cesse affinée de valider sa méthodologie, à « l'aune » de la réceptivité et de la réactivité de l'Autre.

Conclusion

- 34 L'éthique du Psychologue du Travail, c'est sa compétence. Mais quelle compétence ?
- Sens du diagnostic (vivacité du coup d'œil professionnel...)
 - Sens pédagogique (expliquer, vérifier l'acceptabilité...)
 - Sens du « singulier » croisé avec le généralisable (décliner...)
 - Sens de la restitution (ne pas « privatiser », mais rendre accessible...)
- 35 Une compétence qui, à mon avis, ne se « décrète » pas.

AUTHOR

Bernard Allaire

Psychologue d'entreprise, formateur, consultant chargé de cours pour le DESS de psychologie du travail à l'Université Paris X – Nanterre, 20 ans d'exercice en tant que psychologue du travail, après 14 ans d'exercice en clinique, avec une formation initiale en DESS de psychopathologie

De la morale à l'éthique : comment introduire l'enfant à la question de l'humain ?

René Clément

DOI : 10.35562/canalpsy.3069

TEXT

- 1 En tant qu'adultes, les parents sont supposés être en mesure d'enseigner à l'enfant un certain nombre de connaissances sur la réalité du monde tel qu'il est, et sur la condition humaine en général ; ce, à partir de leur propre expérience, enrichie de celles accumulées au fil des générations précédentes.
- 2 Malheureusement, les phénomènes de *dysparentalité* à l'œuvre de façon transgénérationnelle font que les carences symboliques et les difficultés d'accès à l'état adulte se répètent et se reproduisent, se transmettant de génération en génération.
- 3 Le savoir sur l'humain et la réalité, la connaissance des finalités de l'existence et le droit au vivant et à la créativité vont donc le plus souvent être transmis aux enfants de façon mutilante et non promotionnante, comme l'expliquait Françoise DOLTO. En effet, c'est forcément à partir des maltraitements vécus dans leur enfance que les parents vont, vaille que vaille, introduire l'enfant à ce système de valeurs et d'interdits qu'on appelle globalement la *morale* : puisée dans leur expérience malheureuse de l'existence, nourrie par les rapports conflictuels à la réalité, elle s'étaie également sur le fonds commun de la culture et des principes collectifs socialement dominants et qui sont très différents selon les époques et selon les pays.
- 4 On pourrait avancer, en allant vite au risque d'être un peu caricatural, que la morale impose de façon ininterrogeable un système de codes, de préceptes, d'interdits, dont le respect et la soumission suffiraient à garantir pour chacun sa valeur personnelle et sa respectabilité familiale et sociale. Organisant un système manichéen fondé sur une opposition métaphysique du Bien et du Mal, ce type de morale repose

sur la notion de faute et de culpabilité. Dans ce système clos et quelque peu totalitaire où le Surmoi joue d'abord et avant tout un rôle persécuteur d'auto-accusation et d'auto-persécution, il est souvent difficile de distinguer les actes – éventuellement « mauvais » – de la personne de leur auteur qui, lui aussi, devient en quelque sorte « mauvais », par contamination.

- 5 L'intérêt, à mes yeux, de promouvoir *a contrario* la notion d'éthique, tout particulièrement à propos de l'enfance, tient au fait que la découverte des lois et des limites qui régissent l'existence humaine peut se faire de façon non-maltraitante. Par-delà l'existence des droits et des devoirs qui incombent à tout un chacun dès la naissance, l'éthique, dans son rapport à l'humain renvoie plutôt à la notion de *responsabilité*. Alors que la morale met le plus souvent en avant la notion de devoir, l'éthique permet de privilégier celle de droits, sans que l'erreur, la maladresse, la prise de risque, l'expérimentation voire l'errance où se trouve le petit d'homme allant à la découverte de la réalité et du monde soient nécessairement « criminalisées » et stigmatisées en termes de faute.
- 6 C'est bien le rôle des adultes en général – et des psychologues en particulier – d'aider l'enfant à dépasser ce que peut avoir de mortifère la morale héritée de systèmes familiaux défailants ; tel est le préalable qui peut lui permettre d'accéder à une conception des valeurs référées à son devoir-grandir, et de développer autonomie et créativité pensées en termes de bon ou de mauvais et non plus seulement en termes de Bien et de Mal. Il appartient à la communauté des adultes d'aider l'enfant à accéder à une éthique de l'humain qui l'engage d'abord envers lui-même, avant que de l'engager en tant que sujet social vis-à-vis des autres, et pas seulement vis-à-vis de ses géniteurs. Cette conception de l'éthique, concerne, pour l'avenir, la capacité de discriminer, également en tant que citoyen, les enjeux précaires et la cohabitation discordante de l'humain et de l'inhumain qui, inscrite au plus profond de l'intime psychique de chacun traverse également tout groupe social, comme nous le rappelle constamment l'histoire présente aussi bien que passée.

AUTHOR

René Clément

Psychologue, psychanalyste, membre et ancien président de l'ANREP (Association Nationale pour la Recherche et l'Étude en Psychologie)

IDREF : <https://www.idref.fr/030333067>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000007817292>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12177009>

L'éthique en question

Michel Cusin

DOI : 10.35562/canalpsy.3071

TEXT

- 1 Depuis toujours, la double question formulée au XVIII^e siècle par le philosophe de Königsberg : « Que dois-je faire ? Que puis-je espérer ? », hante l'*homo sapiens*. À la différence des autres espèces animales son *ethos* n'est pas régi par l'instinct et son désir outrepassé sans cesse les bornes de ses besoins. Au fil des âges, les civilisations diverses ont tenté de fournir des réponses pour baliser le comportement des humains et rassurer leurs angoisses, sans jamais y parvenir totalement. Les progrès de la science et des techniques ont redonné une force accrue à la question kantienne au XX^e siècle, plus particulièrement dans le domaine de ce qu'on appelle improprement la bio-éthique, puisqu'elle n'inclut ni le comportement des végétaux, ni les mœurs des amibes ou des virus, mais exclusivement l'action de celui que LACAN appelait le parlêtre.
- 2 Pour l'homme qui parle, en effet, la question « Que dois-je faire ? » ne se pose pas seulement dans la relation soignante, mais elle se pose avec acuité et constance dans la relation de l'individu au groupe social. Imagine-t-on une abeille qui, ayant perçu le message donné par une ouvrière à propos d'un champ de fleurs dont elle signale la distance et l'orientation, se poserait la question de savoir ce qu'elle doit faire ? Pour compliquer encore les choses, le savoir apporté à l'homme par la société, qui s'essaie à dire ce qu'il convient de faire et de ne pas faire, ne règle pas pour autant la question de l'acte des humains. Est-ce à dire que le faire humain échappe à toute règle et qu'il n'est pas possible d'en rendre compte ? Certes pas, puisque précisément, toute société et toute institution demande des comptes à ses membres ou à ses adhérents. Pour tout homme donc, la question éthique se pose dans un cadre social, lequel devrait introduire une démarche rationnelle conduisant à un acte qui, lui, met toujours en jeu la parole et, on le sait depuis FREUD, son intrication avec les pulsions. Enseigner l'éthique consistera à éclairer

la démarche, à restreindre l'espace obscur d'un acte qui, *in fine*, échappe à toute rationalisation.

- 3 Tous les discours, mais certains plus que d'autres, ont partie liée avec la démarche éthique. Le discours juridique d'abord, qui, en protégeant les sujets de droit, limite l'espace du faire humain, interdisant l'usage de la violence pour permettre l'inter-dit de la parole. Mais également les idéologies et les morales qui s'efforcent de donner la cohésion aux groupes en leur faisant partager des valeurs communes, de même que les cultures qui, implicitement, règlent les us et coutumes, sans oublier les déontologies qui, pour chaque profession, définissent les droits et les devoirs qui lui sont propres. Il est vrai que chacun de ses discours, suivant les époques, a voulu régenter l'acte humain de façon totalitaire, prétendant ainsi en finir avec l'angoisse et la culpabilité liées à l'acte éthique et faire taire la question même du sujet. Aucun de ses discours, à lui seul, ne peut assumer ni résumer la démarche éthique, mais chacun joue un rôle qu'aucun psychologue ne peut impunément ignorer.
- 4 Comment articuler ces discours multiples qui cherchent à mettre en cage un réel inquiétant sans jamais y parvenir ? Une réponse, parmi d'autres, peut être apportée par la psychanalyse. Non point que celle-ci prétende répondre à la question au point de la rendre inutile, même si LACAN a pu dire « Ne demande que faire que celui dont le désir s'éteint¹ ». Mais les lumières apportées par FREUD sur le fonctionnement de cette nuit qui nous habite et nous agite, ainsi que sur l'irréductibilité du sujet humain à son égo et aux discours qui le désignent, peuvent éclairer les prétentions des discours, pointer à la fois leurs limites et leur nécessité. En particulier, la psychanalyse permet d'articuler l'universalité de la loi et la singularité de chaque sujet dans l'irréductibilité de son histoire et, pour partie, de son symptôme. On peut se demander pourquoi la métapsychologie freudienne ne revendiquerait pas, dans ce champ de l'éthique, la fonction de méta-discours, tout comme la linguistique l'a revendiqué, à juste titre, dans d'autres domaines ?
- 5 En effet, que l'on soit freudien ou non, il est difficile de ne pas percevoir que la difficulté des relations intersubjectives est constitutive de leur richesse, que le malaise dans la civilisation est constitutif de la civilisation même et que l'acte éthique, par-delà la

démarche rationnelle qui doit être la nôtre, met en jeu une part de nous-même qui nous échappe. Notre responsabilité de sujet, c'est précisément de devoir faire avec, dans les deux sens de l'expression : de nous en accommoder, certes, mais pour la mettre au travail. *Wo es war, soll ich werden*, disait FREUD, « Là où ça était, là dois-je advenir² ». Tâche éthique impossible mais nécessaire, tout comme l'assèchement du Zuyderzee.

NOTES

1 J. LACAN, *Télévision*, Paris, 1974, p. 65.

2 Traduit de façon erronée par « Le moi doit déloger le ça » in S. FREUD, « Les diverses instances de la personnalité psychique », *Nouvelles conférences sur la psychanalyse*, Idées, Gallimard, Paris.

AUTHOR

Michel Cusin

Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, président honoraire de l'Université, représentant l'Université Lumière au GIEF (Groupe International d'Enseignement et de Formation)

IDREF : <https://www.idref.fr/02873064X>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000026978358>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12050639>

Échos

Compte rendu du IV^e congrès de psychothérapie de groupe d'enfants

Auxerre 11-12 et 13 juin 1993

Alain Husser

TEXT

- 1 Les 11-12 et 13 juin 1993, le CIRPPA¹ organisait à Auxerre son IV^e congrès de psychothérapie de groupe d'enfants sur le thème : *Cadre psychanalytique et dispositif groupal en psychothérapie de groupe d'enfants*. Durant ces trois jours se succédèrent 17 orateurs dont les exposés furent tous de bonne tenue. L'après-midi du samedi, les participants se séparèrent dans 11 ateliers différents dont l'attrait du thème proposé dans chacun rendait le choix difficile.
- 2 Compte tenu de la densité de ces journées, je ne me hasarderai pas ici à en faire un exposé détaillé (les « minutes » du Congrès paraîtront dans la revue de *Psychothérapie psychanalytique de groupe* – Éditions Erès) mais je m'attacherai seulement à rendre compte des interventions à mon avis les plus marquantes. Pour ce faire, je suivrai les trois axes autour desquels se sont articulées ces journées. La première était consacrée à des exposés que je qualifierai de généralistes, bien que largement centrés sur le psychodrame. La seconde s'attachant à la question des « médiations dans les groupes d'enfants » et la troisième, à « groupe et formation ».
- 3 Dans son exposé préliminaire, le professeur Pierre FERRARI, qui présidait le Congrès, rappela les différentes techniques de thérapies groupales et la diversité des références théoriques y afférant. S'appuyant sur les théories de J. BLEGER, il centre sa réflexion sur les notions de processus et de cadre. La première renvoyant à la dimension individuelle, dans la cure, la seconde, constituée d'un ensemble d'invariants préfixés et permettant au processus d'advenir. Pierre FERRARI rappelle que le cadre ne peut se résumer à la stabilité des éléments temporo-spatiaux et que déjà pour FREUD il était constitué aussi des règles (de libre association du patient, d'abstinence de l'analyste qui s'oblige à ne pas donner satisfaction aux mouvements transférentiels du patient).

- 4 À la suite de cet exposé introductif, René ROUSSILLON approfondit ce thème du cadre, en soulignant que le sens d'une psychothérapie c'est d'optimiser la symbolisation d'une expérience vécue et que le cadre doit servir de support à ce travail d'optimisation de la symbolisation. L'enjeu du cadre, pour reprendre ses propos, c'est de parvenir à symboliser la symbolisation. Pour cela, il va devoir contenir un certain nombre de contraintes (environnement neutre, place de l'analyste hors du champ visuel, interdit du toucher...). R. ROUSSILLON met l'accent sur le fait qu'il n'y a pas de cadre issu d'un génie. Tous les bons cadres ont une histoire : se sont construits petit à petit. Avant tout, le cadre doit être rationnel, raisonnable, chaque élément doit avoir sa signification. Pour qu'il y ait processus thérapeutique il faut que le patient puisse utiliser le cadre (sinon c'est une thérapie en « comme si »). Utiliser le cadre c'est transférer sa capacité de symbolisation interne sur lui, mais tout le monde ne symbolise pas la symbolisation de la même manière, en fonction de la pathologie (psychotique, névrotique...) mais aussi de l'âge.
- 5 Parmi les autres exposés théoriques de cette première journée, je retiendrai ceux de J.-B. CHAPELIER et Francois SACCO intitulés respectivement : « De la théorie psychanalytique à la clinique des groupes » et « L'identification dans le psychodrame ».
- 6 J.-B. CHAPELIER s'interroge sur les distorsions que peuvent accepter les concepts psychanalytiques pour s'appliquer au travail de groupe. Élargissant sa réflexion à l'utilisation de groupes thérapeutiques dans d'autres sociétés, cela permet de se demander si les concepts techniques émanant de la cure type – comme par exemple, celui du transfert – peuvent s'appliquer à d'autres dispositifs et à d'autres cadres culturels.
- 7 François SACCO rappelant qu'à l'adolescence l'identification est la clef de voûte du réaménagement psychique, se pose la question de savoir jusqu'à quel point le psychodrame de groupe permet à l'adolescent de remanier ses identifications touchant là, la question de l'indication de cette technique. Parmi les exposés plus cliniques de cette première journée, nous retiendrons plus particulièrement, celui d'Aline SAURER, intitulé « Des petits enfants en quête de symbolisation » où elle souligne la nécessité d'élaborer une technique appropriée à des enfants chez lesquels il y a tout un travail à fournir au niveau du

contenant avant d'interpréter des contenus fantasmatiques. Le travail mis en œuvre allant plus dans le sens d'une aide au refoulement que dans celui de l'interprétation du refoulé.

- 8 De la seconde journée consacrée pour moitié à « La question des médiations dans les groupes » je retiendrai en particulier l'intervention de Geneviève HAAG intitulée « Composantes autistiques d'un groupe et leurs transformations au regard du cadre ». Il s'agit de l'analyse de l'évolution durant trois ans d'un groupe de quatre enfants autistes de 5 à 8 ans. G. HAAG étudie l'évolution des composantes autistiques de ce groupe en fonction des avatars du cadre (séances annulées, départ d'une co-thérapeute, son remplacement, etc.) et met en évidence les mouvements régressifs et agressifs, notamment lors des changements et aussi les progressions dans les échanges émotionnels.
- 9 À propos de ce thème, signalons encore les interventions d'Édith LECOURT « De la médiation à l'objet médiateur » (qui s'interroge sur ce que l'on nomme « médiation » dans les pratiques de groupes d'enfants), de Dominique QUELIN « De l'objet médiateur au groupe à médiation » (où il est question de ce qu'introduit la médiation dans le domaine relationnel et transférentiel), enfin de Pierre PRIVAT « De la fonction pare-excitation du dispositif » (où il traite de l'excitation pulsionnelle en groupe – notamment avec des enfants très perturbés et des aspects contre-transférentiels qui interviennent autant dans le choix que dans l'utilisation de ces dispositifs).
- 10 Troisième axe de réflexion au cours de ce Congrès « Groupe et Formation » (formation de thérapeute de groupe).
- 11 Particulièrement intéressante : l'intervention de Simone URWAND intitulée « Supervision de groupe ; supervision en groupe » où elle fait l'hypothèse que les supervisions en groupe trouvent leurs origines dans « Les séances du mercredi soir » chez FREUD. Rappelant que la supervision de groupe en groupe implique non seulement superviseur et supervisé mais un groupe d'enfants sur lequel porte la supervision, le groupe de supervisés ainsi que les institutions concernées, celle des supervisés et celle du superviseur. Au travers de ces emboîtements successifs S. URWAND questionne les processus psychiques inconscients intervenant dans ces groupes et constate

que l'on retrouve dans ces groupes de supervision les mêmes attaques du cadre que dans d'autres groupes.

- 12 À propos de ce thème retenons enfin l'exposé conjoint de Régine CASTAING et Danielle REVIRIEGO « Articulations entre formation-supervision et groupe thérapeutique à partir du changement de dispositif » où elles interrogent les liens entre leur travail thérapeutique en institution auprès d'un groupe d'enfants très régressés et ce qui se passe dans leur groupe de supervision.
- 13 Pour conclure, le Professeur FERRARI insista sur la fonction pare-excitation du cadre et ouvrit certains questionnements, notamment à propos de la notion de transfert dont l'on trouve des éléments en situation groupale, sans pour autant pouvoir parler de névrose de transfert comme dans la cure-type.
- 14 Quant à savoir si l'on ne doit considérer l'expérience groupale qu'à la lumière exclusive de la psychanalyse, laissons peut-être le mot de la fin à René ROUSSILLON qui est tenté de la considérer plutôt comme une expérience autre qui n'aurait pas forcément à être interprétée à la lumière de l'histoire de l'enfant.

NOTES

- 1 CIRPPA : Centre d'Information et de Recherche en Psychologie et Psychanalyse Appliquées, 15 rue Général Rollet, 89000 Auxerre.

AUTHOR

Alain Husser